



Section CNT-SO CI ORTF

## Mal être croissant au Siège du CI ORTF

Nous avons récemment été interpellés par des membres de la Plénière du CI ORTF et avons appris avec stupeur que le retard dans le traitement des réservations adultes pour la saison d'été était lié à un arrêt de travail provoqué par la mauvaise ambiance entretenue par des salariés plus « anciens ».

L'affirmation est facile et simpliste lorsque la direction ne s'informe pas ou ne veut pas voir le mal-être en amont chez ces « anciens » et plus généralement chez le personnel du siège qui se trouve confronté depuis plusieurs mois à une gestion du personnel chaotique.

Celle-ci se trouve confortée par la succession inquiétante de départs transactionnels. Dans la période des 24 derniers mois on comptabilise : 2 licenciements et au moins 14 ruptures conventionnelles pour 50 permanents. On constate des recrutements hasardeux et la mise en valeur plus évidente des salariés fraîchement embauchés par rapport aux « plus anciens ».

Pourtant, ceux-ci sont aussi expérimentés et ont une bonne connaissance de l'organisation du travail dans leur domaine de compétence, des usagers et sont, sans aucun doute, attachés au CI ORTF. On sait bien les utiliser comme bouche-trou mais il est plus difficile de leur montrer une quelconque reconnaissance ou de leur proposer une évolution professionnelle dans l'entreprise.

On n'a jamais vu autant de salariés en situation précaire : CDD, Chargés de mission, d'alternants. Sans compter l'augmentation des arrêts de travail tout aussi révélateur du mal-être ambiant.

Quid des tuilages et des tutorats ? de l'accueil des nouvelles « force vives » quand les anciens sont « gentiment » poussés vers la sortie. La transmission des dossiers, du savoir-faire et des bonnes pratiques se fait dans des délais quasi inexistantes.

Il est temps pour nous que la direction du CI ORTF prenne conscience des dégâts engendrés et accorde un peu plus de considération à l'ensemble des salariés.

Paris, le 27/04/2023